

BOURSE DE PILOTE DE PLANEUR

FORMULAIRE POUR LA TAILLE ET LE POIDS

Références: A. Manuel du PVVCA (A-CR-CCP-242/PT-006), chapitre 3, section 1, para 3
B. OAIC 51-01 annexe B Programme des CIEC

1. Comme il est précisé aux références A et B, les planeurs Schweizer 2-33 utilisés pour la Bourse de pilote de planeur imposent certaines limitations physiques quant au poids et à la taille du pilote. Par conséquent, la taille du pilote stagiaire doit lui permettre de s'installer à l'aise dans l'habitacle avec une bonne visibilité dans toutes les directions et d'être également en mesure d'atteindre les commandes pour les manier librement. Les limitations physiques pour la taille et le poids sont:

Limitations	Minimum	Maximum
Taille	152,4 cm	190,5 cm
Poids	40,82 kg	90,72 kg

2. Je comprends que si je suis sélectionné pour la Bourse de pilote de planeur, je devrai rencontrer les limitations ci-dessus d'ici le 1^{er} juin de l'année du cours. Si je ne rencontre pas ces limitations à ce moment, je serai rayé de la liste de sélection. Si, pour une raison quelconque, je ne rencontre pas les limitations ci-dessus à mon arrivée à l'École de vol à voile régionale, je devrai être retourné à mon unité (RAU).

3. Ma taille et mon poids (en vêtements d'éducation physique des cadets, pas de souliers/bottes, bas seulement) à la date indiquée ci-dessous sont:

Taille: _____ cm	Poids: _____ kg	_____
		Date
Nom du cadet (lettres moulées)		Numéro d'escadron
Signature du cadet		Date
Signature du parent/tuteur du cadet		Date
Signature du cmdt d'escadron du cadet		Date

NOTA: Joindre une copie complétée et signée de cette annexe au dossier de mise en candidature